

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris Nanterre - Licence - Sciences de l'éducation - Accompagnement socio-éducatif et formation (19088)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris Nanterre - Licence - Sciences de l'éducation - Accompagnement socio-éducatif et formation (19088)	Jury par défaut	Tous les candidats	76	1157	194	263	20	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE L'EDUCATION :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention requiert la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Avoir un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation / Avoir été engagé dans une action éducative et/ou sociale
La licence Sciences de l'éducation suppose un intérêt pour l'étude des processus d'apprentissage et des problématiques d'éducation et de formation, intérêt qui a pu se concrétiser dans la participation à des actions éducatives.
- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Sciences de l'éducation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

Le candidat à l'inscription doit répondre non seulement aux attendus figurant dans les éléments de cadrage national, mais aussi aux attendus suivants, qui tiennent compte de la spécificité de la formation dispensée à l'Université Paris Nanterre :

1. Intérêt et motivation pour les différents champs de l'éducation et de la formation enseignés à Nanterre.

Attention : la licence de sciences de l'éducation n'est pas une préparation aux concours de l'enseignement ; les candidat-e-s se destinant au professorat des écoles ne seront pas prioritaires (un parcours Enseignement est proposé dans de nombreuses Licences de l'Université Paris Nanterre : voir la rubrique "Objectif : enseigner" sur <http://parcoursup.parisnanterre.fr> , afin de déterminer la mention de Licence qui convient le mieux à votre projet).

Seront privilégié-e-s les candidat-e-s s'intéressant aux champs de l'animation et de l'éducation populaire, de l'intervention socio-éducative, de la formation d'adulte, de l'accompagnement.

2. Appétence pour la construction de projets, les échanges et la mobilité internationale.

3. Intérêt pour les innovations socioéducatives et pédagogiques, et être prêt.e à vivre, en tant qu'étudiant-e, des pédagogies innovantes.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

IMPORTANT : La Licence "Sciences de l'éducation" de l'Université Paris Nanterre n'a pas pour objectif premier de préparer à l'accès aux métiers de l'enseignement. Les lycéens dont le projet est de devenir professeur des écoles ou d'enseigner au collège ou au lycée sont invités à consulter la rubrique « Objectif : enseigner » sur <http://parcoursup.parisnanterre.fr>, afin de déterminer la mention de Licence qui convient le mieux à leur projet.

La licence "Sciences de l'éducation" permet aux étudiant-e-s souhaitant travailler dans le champ de l'éducation et de la formation d'acquérir une culture universitaire, de réfléchir sur les pratiques et de s'initier à l'analyse des contextes éducatifs et des dispositifs de formation. Les modalités de formation favorisent l'innovation, l'individualisation des parcours, la pédagogie de projet (au niveau international) et le développement de l'autonomie des étudiant-e-s. En 2ème année, plusieurs itinéraires pédagogiques sont proposés : Clinique de la formation ; Education familiale et intervention socio-éducative ; Ingénierie pédagogique en formation d'adultes ; Intervention en terrains sensibles. Ces itinéraires peuvent être prolongés au sein des masters correspondants.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une réunion en visio a eu lieu le 23 avril 2020 avec l'ensemble de la CEV (commission d'examen des vœux), suivie d'échanges de mails. Un premier examen a permis un tri selon les lettres de motivations déposées. Les candidatures ont ensuite été classées en fonction des notes moyennes obtenues l'année précédente, et en fonction des expériences personnelles et professionnelles décrites dans les dossiers.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

En 2020 le nombre de candidatures pour la licence de sciences de l'éducation était de 1155 pour une capacité d'accueil de 80 places. Au-delà de cette donnée, il est recommandé aux candidat.e.s de renseigner le plus clairement possible les différentes rubriques, en expliquant notamment leurs motivations pour cette formation et les liens avec leurs expériences passées et leurs projets d'avenir.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	les résultats des épreuves anticipées de français, les notes de 1ère et de terminale, en particulier en : Français, histoire-géographie, langues vivantes, les résultats et notes du baccalauréat (ou équivalent) et post-baccalauréat (pour les candidats qui ne sont pas bacheliers 2020), en particulier en : Français, histoire-géographie, langues vivantes.		moyennes obtenues en 1e et terminale, ou cursus post bac, en particulier en Français, histoire-géographie, langues vivantes.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	le projet de formation motivé.		correspondance entre le projet de formation motivé et la formation proposée.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Philippe GERVAIS-LAMBONY,
Président de l'établissement Université Paris Nanterre